

Service instructeur  
Mission Langue et Culture  
Régionales

8<sup>ème</sup> Commission - N° 2008/I-8e/04

Service consulté

## **BUDGET PRIMITIF 2008**

### **PROGRAMME LANGUE ET CULTURE REGIONALES 2008**

Résumé : *Le programme « Langue et Culture Régionales 2008 » programme E058 comporte deux orientations :*

#### **1. L'enseignement, la vie scolaire et périscolaire**

- *Fonds de Concours L.C.R. (convention de politique linguistique régionale 2007/2015)*
- *Les soutiens à l'enseignement de la langue régionale dans les secteurs privé et associatif*
- *Les soutiens aux partenaires du secteur éducatif et aux activités périscolaires en langue régionale*

#### **2. La langue régionale dans les autres activités**

- *Le soutien à l'Office pour la langue et la culture alsaciennes et aux associations culturelles ainsi qu'aux actions en faveur de la langue régionale dans la vie culturelle, quotidienne, économique et sociale.*
- *Les initiatives permettant de prendre en considération la langue régionale (Hochdeutsch et/ou Elsasserdeutsch) dans les autres compétences mises en œuvre par le Conseil général.*

*Le budget global 2008 s'élève à 2 218 000 €, hors mesures spécifiques du plan de revitalisation de l'économie 2006/2008 - Programme F027. Celui-ci s'élève à 50 000 € en subvention de fonctionnement pour un programme transfrontalier d'aide linguistique aux jeunes à la recherche d'un emploi frontalier, et à 50 000 € en subvention d'investissement pour les locaux complémentaires nécessaires pour les nouveaux sites bilingues.*

Les propositions 2008 sont inscrites dans la perspective du développement de l'enseignement bilingue et des actions complémentaires envisagées pour la période 2007/2013. **Le budget pour 2008 de la Mission langue et culture régionales marque une volonté très forte du Conseil Général de faire passer un message plus volontaire dans l'opinion en faveur de la langue régionale qu'il s'agisse des dialectes « Elsasserditsch » ou du Hochdeutsch, la langue standard et littéraire. Au niveau proposé, et compte tenu des mesures complémentaires relevant du plan de revitalisation triennal 2006/2008, il est à présent du même ordre, principalement pour les crédits de fonctionnement que celui des départements réputés dynamiques en ce domaine.**

## **I. Bilan des actions réalisées entre 2000 et 2007**

A l'achèvement de la convention linguistique Etat/collectivités (2000/2007) en Alsace, 17 000 élèves sont scolarisés dans environ 700 classes ou sections bilingues publiques, associatives ou privées de la maternelle à la terminale de lycée dont la moitié dans le Haut-Rhin. Un seul site bilingue public a été créé en Alsace à la rentrée 2007.

L'enseignement précoce de l'allemand sur la base de 3 h par semaine reste encore en 2007/2008 limité essentiellement aux CM2, CM1, CE2 et CE1.

Le centre de formation aux enseignements bilingues accueille en première année de formation une soixantaine de candidats du concours de professeurs des écoles « langue régionale d'Alsace » 30 professeurs (stagiaires) des écoles (PE2) sont actuellement en formation en seconde année.

En 2005 et 2006 le jury a limité à 45 les admis au concours et transféré les 5 autres postes sur le concours monolingue traditionnel. En 2007, 35 postes sur 50 ont été attribués par le jury, les 15 autres ont été ajoutés au concours monolingue.

L'aide départementale à la mise en œuvre de classes bilingues et à l'enseignement précoce de la langue régionale dans les secteurs privé et associatif a permis toutefois une évolution très positive de 2000 à 2007.

Compte tenu de cette place importante du secteur privé et associatif, les élèves en voie bilingue – tous services confondus – représentent 10 % des effectifs du 1<sup>er</sup> degré en septembre 2007 dans le Haut-Rhin.

Une nouvelle convention de politique des langues vivantes prenant appui sur l'enseignement de la langue régionale 2007/2013 a prévu :

- pour 2013 le doublement par département de l'effectif des élèves en voie bilingue dans le service public, en priorité en maternelle et élémentaire, par rapport à l'effectif de la rentrée 2007
- pour 2010 d'avoir mis en place 3 h d'allemand jusqu'en section des petits dans toutes les écoles du département

Le soutien aux activités périscolaires et à la vie scolaire s'est développé, en direction des communes, écoles, collèges. Enfin les associations principalement l'OLCA, ont été aidées pour leurs efforts spécifiques et selon leurs projets.

Un effort important a été engagé en fin d'exercice en partenariat avec l'Ecomusée, le CRDP et le Comité fédéral pour inciter à une signalétique bilingue publique et développer la connaissance de l'histoire de la langue régionale en Alsace.

## **II. Le budget de fonctionnement E058 en 2008**

**A) Le budget global pour l'exercice 2008 au titre du programme E 058 Mission LCR s'élève à 2 218 000 € en crédits de fonctionnement (interventions et crédits de paiement).**

Le programme E 058 "Langue et Culture Régionales 2008" comporte deux orientations :

### 1. L'enseignement, les animations linguistiques scolaires et périscolaires

- \* Fonds de Concours L.C.R. (nouvelle convention de politique linguistique régionale 2007/2013), soutien à l'enseignement de la langue régionale dans les secteurs privé et associatif
- \* Soutien aux partenaires du secteur éducatif, et aux activités périscolaires, extrascolaires et transfrontalières en langue régionale.

La convention linguistique Etat/Région/Départements 2007/2013, signée le 13 juillet 2007, prévoit d'inscrire chaque année un montant de **1 000 000 €**, au lieu de 915 000 € précédemment.

En 2008, l'aide à la création de classes bilingues dans les secteurs associatif et privé sera en progression sensible compte tenu de la très forte demande parentale, de la poursuite de la mise en œuvre des sites bilingues et surtout du besoin de compenser les très faibles développements observés depuis 2005, 2006 et 2007 dans le secteur public. Une dotation de **750 000 €** est nécessaire, elle tient compte des besoins d'actualisation de l'aide aux classes hors contrat du 1<sup>er</sup> degré. Cette actualisation fait partie des OB conjointes avec le Bas-Rhin.

Un nouveau soutien à l'Université de Haute Alsace doit favoriser l'apprentissage et la pratique du Hochdeutsch, voire du dialecte, par les étudiants se destinant à l'enseignement en langue régionale (voie bilingue paritaire) dans les premier et second degrés.

Un renforcement du soutien départemental à la pratique sociale de la langue, en accompagnement scolaire et hors temps scolaire, est prévu : bibliothèques et CDI des écoles et collèges, animations théâtrales, activités périscolaires, rencontres familiales transfrontalières, Forum du livre en langue régionale Bilingo à Guebwiller.

Par ailleurs, il convient de prévoir un effort de communication en faveur de l'enseignement bilingue : diffusion des dossiers d'information via le fichier PMI. L'opération intergénérationnelle des transmetteurs de mémoire sera organisée en partenariat étroit avec le Département du Bas-Rhin dans l'ensemble de nos sites bilingues.

Ce poste d'accompagnement des politiques linguistiques scolaires représente **218 000 €**.

Cette première orientation représente globalement **1 968 000 €**.

### 2. La langue régionale dans les autres domaines de la vie sociale

- \* Soutien spécifique aux associations culturelles, aux communes et aux actions en faveur de la langue régionale dans la vie culturelle, quotidienne, économique et sociale
- \* Initiatives spécifiques pour renforcer la prise en considération de la langue dans la mise en œuvre des compétences propres du Conseil Général

Cette seconde orientation comporte un renforcement des aides aux initiatives des associations culturelles (dont l'OLCA) en ce domaine (hors enseignement et activités extrascolaires) soit **100 000 €**.

Elle intègre également à hauteur de **150 000 €** les initiatives départementales dans le cadre d'une politique transversale en faveur de la langue, en associant d'autres services du Département : direction de la solidarité notamment la petite enfance, service des sports, direction de l'environnement (etc..). D'autres aides devraient intervenir dans la perspective d'une action globale plus ambitieuse du Conseil Général du Haut-Rhin : soutien à la pratique linguistique des jeunes par le développement du théâtre alsacien, aides à une signalétique bilingue institutionnelle.

L'ensemble de cette seconde orientation représente **250 000 €**.

**B) Ce programme E 058 est toutefois complété par des mesures exceptionnelles au titre du Plan de revitalisation de l'économie dans le Haut-Rhin Programme F 027 avec deux mesures spécifiques, l'une en fonctionnement, l'autre en investissement.**

### **1. Fonctionnement**

Une première tranche d'autorisation d'engagement de 200 000 € a été prévue en DM 1 2007 au titre de l'action « **aide linguistique aux jeunes à la recherche d'un emploi transfrontalier** ». Une dotation de 50 000 € en crédits de paiement est prévue en 2008.

### **2. Investissement**

200 000 € ont été inscrits au titre de 2006 et 2007 en autorisation de programme au titre du « **soutien complémentaire à l'aménagement de locaux scolaires du 1<sup>er</sup> degré destinés à l'enseignement bilingue** »

Il est proposé d'inscrire au titre des crédits de paiement, une dotation initiale de 50 000 € au BP 2008.

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES

### I. Programme E 058 Langue et Culture Régionales

#### **Fonctionnement**

Subventions	2 203 000 €	chapitre 65
Crédits de paiement	15 000 €	chapitre 67
	<hr/>	
<b>TOTAL I :</b>	<b>2 218 000 €</b>	

### II. Programme F 027 Plan de Revitalisation

#### **Fonctionnement**

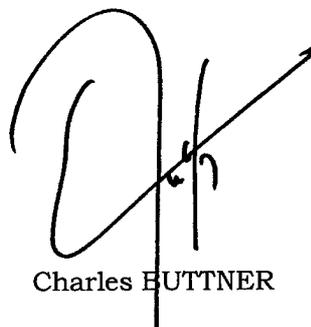
Subventions	50 000 €	chapitre 65
<b>TOTAL II :</b>	<b>50 000 €</b>	

#### **Investissement**

Crédits de paiement	50 000 €	chapitre 204
<b>TOTAL III :</b>	<b>50 000 €</b>	

Il conviendrait de donner délégation à la Commission Permanente pour la définition et la mise en œuvre de ces programmes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTTNER